

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DELIBERATION n° 2024.00214**  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 24/06/2024

Politique	Renforcer le bien-être social	Dossier n°	CM-002452
Commission	<b>Culture - Jeunesse - Vie étudiante - Education et petite enfance - Education populaire</b>		
Direction en charge	Affaires culturelles		
Objet	Musée d'Art et d'Industrie et Couriot-Musée de la Mine – Dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès de la Région dans le cadre du projet « Salle immersive numérique » - Approbation.		

Président : **M. Gaël PERDRIAU, Maire**

Date de convocation du Conseil : **18/06/2024**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

Nombre de présents : 31

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de voix : 35

**Présents**

Mme Nicole AUBOURDY, M. Abdelouahb BAKLI, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Laura CINIEMI, M. Charles DALLARA, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Colette DUCROS, M. Frédéric DURAND, Mme Catherine GROUSSON, Mme Christiane JODAR, M. Lionel JOUFFRE, Mme Diarra KANE, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, Mme Annick LIOTIER, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Dominique MANIN, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Thierry NITCHEU, M. Tom PENTECOTE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jacques PLAINE (Conseiller municipal), Mme Laurence RICCIARDI, Mme Anne-Sophie RIOU, Mme Fanny RIVEY, Mme Nadia SEMACHE, Mme Catherine ZADRA, Mme Maryse ZOFFO

**Pouvoirs**

Mme Véronique FALZONE donne pouvoir à Mme Fanny RIVEY,  
Mme Brigitte MASSON donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,  
Mme Marie-Jo PEREZ donne pouvoir à Mme Pascale LACOUR,  
Mme Brigitte REGEFFE donne pouvoir à M. Charles DALLARA,

**Absents-Excusés**

M. Gilles ARTIGUES, M. Lionel BOUCHER, M. François BOYER, M. Germain COLLOMBET, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Jean DUVERGER, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Jean JAMET, M. Robert KARULAK, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Patrick MICHAUD, M. Michel NEBOUT, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jacques PHROMMALA, M. Antoine POMEON, M. Ali RASFI, M. Alain SCHNEIDER, Mme Danielle TEIL, Mme Julie TOKHI, Mme Laetitia VALENTIN

**Secrétaire de séance**

Mme Colette DUCROS

■ **Rappel et références**

Le bien-être social, un des trois piliers de la politique municipale, doit répondre aux exigences légitimes du quotidien des habitants. La Ville de Saint-Étienne, en tant que membre du réseau des villes inclusives et durables Unesco, se doit d'offrir un cadre de vie toujours plus apaisé et respectueux de l'environnement. Pour cela la Ville de Saint-Étienne, enrichit le quotidien de chacun. Être bien dans sa ville, c'est s'y épanouir au-delà du strict nécessaire. Nous donnons les moyens aux Stéphanois de découvrir d'autres horizons culturels en faisant, aussi, de la culture un bien commun, socle de nos valeurs républicaines. Elle se manifeste par la diversité d'expression et l'accès de tous les publics.

Emblématique pour le territoire Sud Loire et bien au-delà pour le Département comme pour la Région, le Puits Couriot, site des anciennes houillères de la Loire constitue une trace patrimoniale importante pour retracer l'histoire de l'industrialisation de notre pays. Classé parmi les musées les plus fréquentés de notre département, et classé au titre des monuments historiques, Couriot-Musée de la Mine est un équipement structurant de la Ville de Saint-Étienne qui accueille 50 000 visiteurs par an. C'est un élément clé de l'attractivité du territoire stéphanois.

### ■ Motivation et opportunité

La Ville de Saint-Étienne souhaite créer sur le site Couriot-Musée de la Mine une salle immersive numérique de 90 m<sup>2</sup> qui permettra au public de s'immerger dans l'histoire du carbonifère en trois phases qui proposent chacune des parcours et discours distincts :

- la salle 1 présentera la création du charbon à l'époque carbonifère,
- la salle 2 analysera l'impact de la découverte et de l'exploitation du charbon sur le territoire stéphanois comme miroir de l'anthropocène ou comment, en quelques centaines d'années l'exploitation des matières premières va impacter la nature,
- la salle 3 présentera l'impact du charbon sur le temps d'une vie humaine avec les impacts sociétaux et environnementaux.

### ■ Contenu

La Ville de Saint-Étienne souhaite présenter une demande de subvention à la Région dans le cadre de l'appel à projet « numérique » au titre de la thématique « patrimoine culturel » et solliciter une aide financière de 40 000 € (soit 10.66 % du coût HT) pour ce projet dont le montant total prévisionnel est de 375 000 € HT (450 000 € TTC).

### ■ Maîtrise d'ouvrage

Ville de Saint-Etienne

### ■ Point financier

#### TABLEAU DE FINANCEMENT

Origine des fonds TTC (1)	Investissement		Fonctionnement	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)	450 000 €			
Département				
Région		40 000 €		
État				
Europe				
SEM				
Autre				
<b>Total des coûts et montants perçus par la Ville</b>	<b>450 000 €</b>	<b>40 000 €</b>	<b>00.00 €</b>	<b>00.00 €</b>
<b>Charge nette Ville</b>	<b>410 000.00 €</b>			

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

### ■ Proposition

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :

- approuver le plan de financement ci-dessus,

- approuver la demande de subvention auprès de la Région dans le cadre de l'appel à projet « numérique » au titre de la thématique « patrimoine culturel » pour un montant de 40 000€,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, adjoint ayant reçu délégation, à signer les actes afférents à cette demande de subvention,
- Imputer la dépense et/ou la Recette :

Imputation budgétaire	Investissement				Fonctionnement		
	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)	N° Opération	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)
Dépenses	2024	23	2313	2020 P 6746			
Recettes	2024	13	1322	2020 P 6746			

■ **Décision**

**Proposition adoptée**

35 voix pour

Pour Extrait,  
Le Maire

Le secrétaire

Gaël PERDRIAU

Colette DUCROS